

La FSU appelle, avec tous ses syndicats, et avec toutes les autres organisations syndicales, tous les adhérents et non adhérents à se mettre en grève et à manifester

jeudi 29 janvier 2009

Les motifs ne manquent pas, ils sont développés tout au long de cette revue.

LES LIEUX DE RASSEMBLEMENTS ET MANIFESTATIONS :

MACON : 15 heures - Place des Cordeliers

CHALON-sur-SAONE : 15 heures - Maison des syndicats

LE CREUSOT : 15 heures - Devant l'ALTO

MONTCEAU-les-MINES : 15 heures - Place de la Mairie

PARAY LE MONIAL : 15 heures - Place de l'Europe

Venez nombreux.



#### Sommaire

page 2 : l'appel du SNEP 71 à faire grève et à manifester le 29 janvier.

page 3 : Appel du 29 janvier 2009 : déclaration commune de propositions et revendications des organisations syndicales CFTD, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA.

pages 4 et 5 : le tract intersyndical de Saône-et-Loire

page 6 : les revendications à Pôle emploi

page 6 et 7 : Ensemble, construisons un autre avenir pour tous les jeunes. Refusons la régression programmée par ce gouvernement

page 8 : Mineurs à protéger

Jeunesse et Sports : non au démantèlement

2009 ne sera pas l'année des soldes du Service Public!

Enseignement supérieur et Recherche

Stage stress et santé au travail

Le travail, ce n'est pas toujours la santé.

Parler de son travail peut aider à mieux le supporter.

Comment le syndicalisme peut-il aider à parler du travail?

Pour le savoir, jetez un coup d'oeil à la dernière page

#### Les Français et les services publics

La FSU a organisé un sondage sur les services publics. Les réponses seront analysées par l'Institut de sondage CSA. Il suffit de répondre au questionnaire sur internet : <http://sondage.fsu.fr>

**Incitez toutes vos connaissances à répondre à ce questionnaire.**



Organe de la **Fédération Syndicale Unitaire** de Saône & Loire 2 rue du Parc

71100 CHALON/SAONE Tel : 03 85 43 69 69 mail : [fsu71@fsu.fr](mailto:fsu71@fsu.fr) site : <http://sd71.fsu.fr>

Imprimé par nos soins, Directeur de publication : Philippe DORMAGEN \*Trimestriel \*

Prix au N° 1 € \* 23 janvier 2009 \* Numéro 84



## L'Appel du SNEP 71 à faire grève et manifester le 29 janvier

**Le 29 janvier doit être un moment EXCEPTIONNEL de mobilisation. Préparez vos pancartes et banderoles ! Tee-shirts rouges, gilets fluos, sifflets !** Ci dessous quelques motifs ...

### Emplois – Postes – Recrutements

**Dans le secondaire**, le recrutement au CAPEPS fixé à 400 postes conduira pour la quatrième année de suite à **supprimer 2 postes sur 3 après départ à la retraite**, alors que les effectifs d'élèves seront stables. Le mouvement des personnels va se durcir encore !

**L'attaque contre le paritarisme** et le refus de l'Administration de négocier en CAPA avec les élus que les professeurs ont élu va conduire à une gestion des mutations opaque et injuste.

**La suppression des zones de remplacement pour les TZR** est une véritable rupture de contrat qui doit être combattue par toute la profession, pas seulement par ces personnels.

### Bac Pro

Le passage du bac Pro à trois ans va supprimer de nombreux emplois dans les L.P. **Le service des enseignants sera annualisé.**

On va donc travailler plus pour gagner moins ! Pour les élèves ce sera une perte sèche d'heures de pratique

### Lycée

Le recul de Darcos sur son projet de réforme est une première victoire collective. Ce qui montre que la mobilisation paie.

Et je ne vous raconte même pas la perte du pouvoir d'achat !



### Jeunesse et Sports

La Réforme Générale des Politiques Publiques réorganise complètement les services déconcentrés de l'Etat. La Direction Départementale de la Jeunesse de la Santé et des Sports va disparaître. **Les personnels découvrent tous les jours les propositions destructrices du ministre B. Laporte** : budget sans capacité d'action, directions départementales vidées de leurs fonctions sportives, haut niveau dont il réduit sa base de recrutement, démantèlement de l'INSEP, abandon des formations au secteur privé ou associatif, sport pour toute la population tombé en déshérence ; **en clair la politique sportive est renvoyée aux moyens dont dispose chacun**, aux choix locaux des mairies ou collectivités territoriales dans le même temps où l'appel aux fonds privés, incessant et insistant, est un leurre.

### SPORT

**La fermeture du CREPS de MACON** est annoncée.

Les autres CREPS sont en sursis soit parce que le nouveau dispositif de haut niveau n'est pas maîtrisé dans son installation, soit parce que le sort réservé à la formation est, nous le savons maintenant, hors du service public !

Tous les acteurs du monde sportif local ont suivi, au moins une fois dans leur vie, des formations sportives au CREPS de MACON. C'est fini ?

### SPORT SCOLAIRE

Le Ministre de l'E.N supprime les mises à disposition des cadres de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

Les responsables départementaux et régionaux ont reçu un ultimatum pour accepter le détachement de l'Education Nationale ou alors réintégrer un poste en établissement du second degré.

Cette volonté politique délibérée de sortir le sport scolaire de l'Ecole va fragiliser la structure et favoriser la privatisation. En 2006 nous avons renvoyé aux oubliettes le Décret de Robien qui attaquait nos statuts , nous devons de nouveau nous mobiliser rapidement

Signez et faites signer la pétition sur : [www.snefsu.net/phpetitions/sportsco4/index.php3](http://www.snefsu.net/phpetitions/sportsco4/index.php3)

## Appel du 29 janvier 2009 : déclaration commune de propositions et revendications des organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA.

La crise économique amplifiée par la crise financière internationale touche durement une grande partie des salariés dans leurs emplois et leurs revenus. Alors qu'ils n'en sont en rien responsables, les salariés, demandeurs d'emploi et retraités, sont les premières victimes de cette crise. Elle menace l'avenir des jeunes, met à mal la cohésion sociale et les solidarités ; elle accroît les inégalités et les risques de précarité.

Les seules lois du marché ne peuvent régler tous les problèmes.

Face à cette situation et considérant qu'il est de leur responsabilité d'agir en commun, en particulier lors de la journée du 29 janvier, pour obtenir des mesures favorables aux salariés, les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA ont décidé d'interpeller les entreprises, le patronat et l'Etat.

Surmonter la crise implique des mesures urgentes en faveur de l'emploi, des rémunérations et des politiques publiques intégrées dans une politique de relance économique.

1 - Donner la priorité au maintien des emplois dans un contexte de crise économique

De nombreuses entreprises mettent la pression sur les sous-traitants et fournisseurs faisant supporter à leurs salariés blocages de rémunérations et pertes d'emplois. Par ailleurs, des salariés sont contraints à des durées de travail élevées, tandis que les salariés temporaires, en intérim ou en CDD, sont les premiers à faire les frais des baisses d'activité. Des entreprises utilisent la crise pour opérer des restructurations tout en maintenant la rémunération de leurs actionnaires.

C'est intolérable et inadmissible.

Les entreprises confrontées aux baisses d'activité utilisent des mesures de sauvegarde d'emplois comme le chômage partiel, les jours de RTT ou de congés... Toutes ces mesures doivent être négociées dans l'objectif de préserver l'emploi et les salaires. Les aides publiques doivent aussi y être conditionnées. Les entreprises doivent améliorer l'indemnisation du chômage partiel et tous les salariés doivent pouvoir en bénéficier. Ces périodes de baisse d'activité doivent être utilisées pour développer la formation professionnelle et renforcer les compétences des salariés.

Dans toutes les entreprises, quelle que soit leur situation, c'est notamment en investissant dans la formation et le travail qualifiant et en réduisant la précarité que la performance sera assurée.

2 - Politiques salariales : améliorer le pouvoir d'achat, réduire les inégalités

Les exigences des actionnaires ont conduit, dans beaucoup d'entreprises, à l'accroissement des inégalités. Elles se sont aussi traduites par une redistribution des richesses privilégiant le versement de dividendes au détriment des salaires et de l'investissement.

Dans les branches, les entreprises, les fonctions publiques, les négociations salariales doivent assurer au moins un maintien du pouvoir d'achat et une réduction des inégalités.

Les allègements de cotisations sociales doivent être conditionnés à la conclusion d'accords salariaux

3- Orienter la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat.

Il est de la responsabilité de l'Etat et de l'Union Européenne de décider de politiques d'interventions publiques coordonnées favorisant une relance économique. Celles-ci doivent viser à la fois :

Ø Une relance par la consommation en améliorant le pouvoir d'achat, en priorité des revenus les plus modestes parmi lesquels de nombreux salariés, demandeurs d'emploi, retraités et bénéficiaires de minima sociaux.

Ø Une politique de développement de logement social à la hauteur de l'urgence, un encadrement des loyers et un accès au crédit dans des conditions excluant les taux usuraires.

Ø Une protection sociale (santé, retraite...) dans un cadre collectif et solidaire

Ø Des investissements ciblés, en particulier en matière d'infrastructures, d'équipements publics et de services publics, en favorisant la recherche, le développement, l'éducation et la formation.

Ø Les investissements publics et privés doivent notamment être orientés en faveur d'une économie du développement durable mettant en œuvre les principes adoptés au Grenelle de l'Environnement.

Ø Toute aide accordée à une entreprise doit être ciblée et faire l'objet de contreparties. Elle doit être conditionnée à des exigences sociales, en particulier en matière d'emploi. Elle doit faire l'objet d'une information et d'un avis préalable des élus représentant les salariés. Dans le cas spécifique du secteur bancaire, l'utilisation des aides publiques doit donner lieu à un contrôle direct par l'Etat.

4 - Préserver et améliorer les garanties collectives

Les conditions de vie et de travail pour les salariés des secteurs privé et public, passent par l'amélioration du cadre collectif. C'est pourquoi il faut :

Ø abroger les dispositifs légaux qui ont conduit à remettre en cause la réduction du temps de travail

Ø retirer la proposition de loi sur le travail du dimanche.

Ø respecter le dialogue social sur tous les projets et propositions de loi qui touchent à la réglementation du travail.

Ø face à la révision générale des politiques publiques (RGPP), mettre en œuvre des réformes porteuses de progrès social

5 - Réglementer la sphère financière internationale

Cette réglementation doit mettre un terme à la spéculation, aux paradis fiscaux, à l'opacité du système financier international et encadrer les mouvements de capitaux. L'Union européenne doit être au premier plan pour l'exiger.

Il faut aussi imposer le respect des droits fondamentaux et sociaux et des normes internationales de l'OIT dans tous les échanges internationaux. L'aide publique au développement doit être maintenue et améliorée. C'est ce que demande le mouvement syndical international



**JEUDI 29 JANVIER 2009**

**Pour l'EMPLOI, le POUVOIR d'ACHAT, la PROTECTION SOCIALE, les  
SERVICES PUBLICS...**

**MANIFESTATIONS DEPARTEMENTALES DECENTRALISEES**

**refusons d'être les victimes de la crise et de ses  
conséquences sociales.**

**LES LIEUX DE RASSEMBLEMENTS**

**ET MANIFESTATIONS**

**MACON : 15 heures - Place des Cordeliers**

**CHALON-sur-SAONE : 15 heures - Maison des syndicats  
(pour Louhans et Autun) :**

**LE CREUSOT : 15 heures - Devant l'ALTO  
( pour Autun) :**

**MONTCEAU-les-MINES : 15 heures - Place de la Mairie**

**PARAY LE MONIAL : 15 heures - Place de l'Europe**

# APPEL DES ORGANISATIONS SYNDICALES

## CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA.

La crise économique amplifiée par la crise financière internationale touche durement une grande partie des salariés dans leurs emplois et leurs revenus. Alors qu'ils n'en sont en rien responsables les salariés, demandeurs d'emploi et retraités, en sont les premières victimes. Elle menace l'avenir des jeunes, met à mal la cohésion sociale et les solidarités ; elle accroît les inégalités et les risques de précarité.

Surmonter cette crise implique des mesures urgentes d'une autre nature que celles prises par l'Etat et les entreprises, pour être au service de l'emploi et des rémunérations.

C'est pourquoi, les organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA) appellent les salariés du privé et du public, les chômeurs et les retraités, à une journée nationale de mobilisation interprofessionnelle le 29 janvier 2009 : elle donnera lieu dans tout le pays à des grèves et des manifestations.

Elles appellent à agir massivement et interpellent les responsables gouvernementaux, les responsables patronaux et les employeurs pour :

- défendre l'emploi privé et public,
- lutter contre la précarité et les déréglementations économiques et sociales,
- exiger des politiques de rémunérations qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités,
- défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale,
- des services publics de qualité qui assurent en particulier tout leur rôle de réponse aux besoins sociaux et de solidarité.

revendications spécifiques à Pôle Emploi :  
la revalorisation des rémunérations,  
la reconnaissance de nos métiers,  
l'amélioration des conditions de travail,  
des effectifs en CDI pour assurer un service de  
qualité aux demandeurs d'emploi.

Le remaniement du gouvernement, avec l'arrivée  
de Brice Hortefeux au Travail, peut d'ailleurs faire  
craindre le pire pour nos conditions de travail et nos  
relations avec les demandeurs d'emploi.

Tous en grève le 29 janvier !

**Créer les conditions de la réussite de  
tous, c'est possible.**

De la maternelle à l'enseignement supérieur, cela  
impose un nouvel effort budgétaire, des programmes et  
des modes d'organisation repensés, des personnels mieux  
formés : un développement de la scolarisation en toute  
petite section de maternelle, partout des dotations qui  
permettent plus de maîtres que de classes, des RASED,  
des dédoublements, du travail en petits groupes, du  
soutien, du temps de concertation, des équipes pluripro-  
fessionnelles complètes (CPE, surveillants, COPsy, assis-  
tantes sociales, infirmières, médecins, psychologues... ),  
et des classes moins chargées.

**Ensemble,  
construisons un autre avenir pour  
tous les jeunes  
Refusons la régression  
programmée par ce  
gouvernement**

**Maternelle : un gage d'avenir**

Depuis plusieurs années, les plus jeunes élèves font les  
frais des restrictions budgétaires notamment avec un  
recul important de la scolarisation des deux ans. Pour-  
tant, la scolarisation en maternelle est un facteur de  
réussite, en particulier pour les enfants issus des milieux  
les plus défavorisés. Au delà de la socialisation, ce sont  
tous les apprentissages (langagiers, mathématiques, mo-  
teurs.....) menés dans le cadre d'une pédagogie spécifique,  
qui permettent aux enfants, en respectant leur rythme,  
de devenir élèves. Il est donc nécessaire d'améliorer  
leurs conditions d'accueil (encadrement, effectifs, ma-  
tériel, locaux...) afin que l'école maternelle puisse  
développer toutes ces dimensions qui favorisent la  
réussite.

**Réduire l'éducation, c'est brader l'avenir**  
...

Exigeons une politique ambitieuse qui permette la  
réussite de tous, qui assure l'égalité de traitement de  
tous les élèves sur l'ensemble du territoire, qui dote tous  
les élèves d'une culture commune leur permettant de  
s'affirmer comme citoyens, qui donne les moyens d'aider  
les élèves dès que les difficultés apparaissent !

Non aux suppressions de postes, aux baisses des  
recrutements, à la précarité !

**Refuser la fatalité de l'échec, c'est  
démocratique.**

Alors que pour réussir dans leur vie personnelle, sociale  
et professionnelle, tous les enfants et les jeunes auront  
besoin de maîtriser des connaissances solides pour  
comprendre et agir sur un monde de plus en plus  
complexe, le gouvernement met en place un système  
éducatif à plusieurs vitesses qui propose moins d'école,  
et donc moins d'avenir, à une partie de la jeunesse.

On le sait bien, tous les élèves n'ont pas le même  
rapport à l'école et aux apprentissages. Les difficultés  
familiales, économiques ou sociales perturbent leurs  
conditions de vie et leur scolarité.

Des effectifs surchargés aggravent les difficultés  
d'apprentissage. A l'inverse, travail en petits groupes,  
aides, tutorat, dédoublement de classes, expérimenta-  
tions, échanges, concertation des équipes, innovations,  
formation... favorisent la réussite des élèves.

**Précarité insupportable**

Assistants d'éducation, vacataires, contractuels, " Em-  
plois Vie Scolaire " (EVS) .... les personnels précaires  
sont déjà trop nombreux dans le système éducatif. Ils  
sont aussi très nombreux dans l'enseignement supérieur  
et la recherche, notamment avec la recherche financée  
sur contrats. Or, la volonté de non-renouvellement d'un  
fonctionnaire sur deux, la suppression massive de postes  
aux concours, l'application de la loi Libertés et Responsa-  
bilité des Universités (LRU) vont accentuer la pression  
sur les équipes et les individus alors qu'un service public  
d'éducation et de recherche nécessite des emplois et des  
personnels stables et qualifiés.

**RASED, pour la lutte contre l'échec  
scolaire**

La mobilisation a obligé le ministre à réduire de moitié  
le nombre de postes d'enseignants spécialisés qu'il  
comptait supprimer... Avec plus de 250 000 signatures, la  
pétition " sauvons les rased " montre que les mesures  
préconisées par le ministre en matière de réponse aux  
difficultés scolaires n'étaient ni pertinentes, ni crédi-  
bles ! L'école veut garder ses enseignants spécialisés  
formés, en nombre suffisant et travaillant en réseau !

**Désengagement de l'État : contre  
l'égalité et la démocratisation**

A travers la politique de la ville et les dispositifs qui  
l'accompagnent tels les équipes de réussite éducati-  
ves, l'État organise l'externalisation du traitement de  
l'échec scolaire au détriment des personnels formés et  
qualifiés remplissant déjà ces missions dans les établis-  
sements scolaires.

## Parce que nous refusons

- § Une école qui trie, stigmatise et exclut une partie de la jeunesse,
- § Le pilotage de la scolarité obligatoire par un " socle commun " réducteur,
- § La mise en concurrence des établissements et le renforcement des inégalités,
- § La dégradation des conditions de travail des élèves et des personnels,
- § Une culture de la " performance " qui nie les dimensions humaines de l'éducation
- § Le désengagement de l'État et l'éclatement du service public
- § Les suppressions de postes (enseignants, administratifs...)

## Nous exigeons

- § L'annulation des suppressions d'emplois programmées pour 2009,
- § Le rétablissement des postes aux concours à la hauteur des départs à la retraite,
- § L'abandon de la généralisation des bacs pros en 3 ans et le maintien des BEP,
- § Une autre réforme du lycée,
- § Des équipes pluriprofessionnelles complètes dans tous les établissements scolaires
- § Un bilan et une remise à plat des mesures dans le 1er degré : programmes, évaluations, traitement de la difficulté scolaire ...
- § Des plans de titularisation pour résorber la précarité,
- § L'ouverture de négociations sur les salaires et une reconstruction de la grille indiciaire.

## Education Prioritaire : encore indispensable

En faisant le choix de s'intéresser à quelques individus au lieu de venir en aide à tous les élèves des territoires défavorisés, la loi Fillon a renoncé de fait à la politique d'éducation prioritaire. La réforme Robien de 2006 vise ainsi à ne promouvoir qu'une minorité d'élèves jugés "méritants" : les autres sont délaissés au sein d'établissements "vidés" de leurs meilleurs élèves par l'assouplissement de la carte scolaire. Les "réseaux ambition réussite" sont en fait des laboratoires de déréglementation (horaires, programmes, organisation pédagogique, statuts).

Une véritable relance des ZEP s'impose de toute urgence pour viser la réussite de tous et améliorer notablement les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels.

## Evaluations nationales CE1 et CM2 : inacceptables

4 mois après de nouveaux programmes, voici de nouvelles évaluations, qui passent de la logique de repérage des difficultés des élèves à celle de mesure des résultats. Fin janvier, les CM2 devront faire preuve de leurs acquis... dans des exercices dont la nature, le niveau, comme le codage des réussites et des échecs amènent à se demander si le but réel n'est pas de confirmer les propos du ministre, lors de ses vœux, sur les mauvais résultats de l'école ? Dans ce contexte, rendre publics les résultats école par école ferait courir un risque de course au palmarès et de mise en concurrence des écoles...

## Formation des enseignants : dans la précipitation

Parce qu'il s'agit d'un enjeu essentiel pour l'avenir, nous voulons une élévation du niveau de formation et de qualification des enseignants, mais la réforme de la formation des maîtres et des concours, imposée par les ministères de l'Education et de l'Enseignement Supérieur dans des délais intenable, pose de nombreux problèmes soulignés par l'ensemble des acteurs et formateurs de tous statuts, comme par les instances universitaires.

La FSU exige l'ouverture, sans plus tarder, de discussions sur tous les points problématiques de la réforme ; elle demande le report des nouveaux concours à la session 2011 et des mesures transitoires pour la masterisation, une large réflexion pour obtenir une formation réellement professionnalisante, et une augmentation significative des recrutements en 2009.

## Réforme de l'Enseignement professionnel : à revoir!

Depuis plusieurs années des pressions convergentes s'exercent sur l'enseignement professionnel public pour réduire son périmètre et insidieusement l'apprentissage patronal se substitue aux formations professionnelles du service public, avec l'idée que certains jeunes " ne seraient pas faits pour les études ", et qu'il conviendrait de les sortir du système éducatif dès le collège.

La réforme imposée dans la précipitation va restructurer profondément la voie professionnelle en se contentant de fournir le minimum de formation pour tous les jeunes afin d'accompagner des suppressions massives de postes dans les lycées. Rien n'est prêt pour permettre aux élèves, terminant cette année leur cycle en collège, de choisir correctement leur orientation : CAP ou Baccalauréat, qui va décider?

La FSU réaffirme son opposition totale à la suppression des sections de BEP et à la généralisation du Baccalauréat professionnel en 3 ans pour la rentrée 2009.

## Réforme du lycée

Le recul de Darcos sur son projet de réforme des voies générales et technologiques du lycée doit être l'occasion d'imposer, ensemble, une autre politique éducative pour le second degré, conjuguant ambition pour les jeunes et lutte contre les inégalités sociales avec investissement de la société dans l'éducation et la formation.

Nous voulons un lycée diversifié et ouvert à toutes les dimensions de la culture, qui accueille plus de jeunes, les amène à une qualification reconnue au niveau IV (baccalauréat) et les prépare à des poursuites d'études.

### Mineurs à protéger

Les propositions de la commission Varinard pour réformer l'ordonnance des mineurs de 1945 ont de quoi inquiéter : elles remettent en cause les spécificités de la justice des mineurs (notamment la dimension éducative) et privilégient les solutions d'enfermement et d'emprisonnement (CEF, EPM) qui prennent déjà le pas sur les solutions éducatives.

L'Etat doit se doter d'une politique de prévention et de protection de l'enfance ambitieuse à l'Ecole et à la Justice.

### Jeunesse et Sports : non au démantèlement

La RGPP vient anéantir la mission d'éducation dans le domaine du sport pour tous et de l'éducation populaire. L'essentiel de la politique est désormais consacrée au sport d'élite, l'éducation populaire disparaît, le soutien à la vie associative devient anecdotique. La formation est, elle aussi, sacrifiée. Une première vague de fermetures de CREPS est décidée, l'INJEP perd sa mission de formation et son site est vendu. Les services départementaux sont dilués dans des directions interministérielles où ils assureront prioritairement des missions de contrôle, voire de contrôle social sur des populations "ciblées".

La FSU refuse le démantèlement du service public JS, les fermetures d'établissements et les suppressions de postes. Elle exige le maintien des missions éducatives, et les moyens d'un réel soutien à la vie associative.

### 2009 ne sera pas l'année des soldes du Service Public!

A l'heure où la crise financière se double d'une crise économique aggravant la situation de l'emploi et la précarité, accentuant les inégalités sociales, le gouvernement poursuit ses attaques contre le Service Public :

- Dans l'éducation, il maintient la suppression de milliers d'emplois d'enseignants (13 500 en 2009, s'ajoutant aux 11 200 de l'an dernier). Il dégrade les conditions de travail des élèves et des personnels, met en concurrence les établissements et les élèves en "libérant" la carte scolaire, abandonne l'éducation prioritaire, affaiblit l'école maternelle, diminue les horaires de cours et renvoie l'aide en dehors du temps scolaire, supprime des postes en réseaux d'aide, menace les formations professionnelles, accentue le tri social.

- Dans tous les services publics, il réduit les missions et les effectifs de personnels, menaçant les conditions de vie et de scolarité de milliers de jeunes. Il privilégie la répression à la prévention et à l'éducation.

La mobilisation a permis d'obtenir de premiers reculs (report de la réforme Darcos du lycée, maintien de 1 500 postes RASED) mais le gouvernement ne renonce pas pour autant à ses choix éducatifs réactionnaires.

### Enseignement supérieur et Recherche

Les personnels des universités et des organismes de recherche sont en colère, les protestations s'amplifient : grève administrative, pétitions, manifestations, lettre à Sarkozy de la Conférence des Présidents d'Université, tribunes dans la presse .... Outre un décret revenant sur le statut des enseignants chercheurs qui vise à individualiser et alourdir leurs charges de travail, la mise en place de primes à la tête du client pour tous, les personnels doivent faire face à la réforme de la formation des enseignants, à l'adaptation de la recherche aux besoins immédiats par le démantèlement des organismes de recherche (CNRS) et par le pilotage étroit de la recherche (Agences, INSERM), ainsi qu'à la mise en cause des formations professionnelles (IUT, IUUFM, ...) et à l'impossibilité d'assurer de réelles meilleures conditions de réussite en licence .... Tout ceci de pair avec des restrictions budgétaires aux établissements, des suppressions d'emplois, accompagnant la mise en œuvre de la loi LRU.

## STAGE STRESS ET SANTE AU TRAVAIL

Le programme du stage s'étoffe et on peut espérer la participation de plusieurs intervenants nationaux, de la FSU (Yves Baunay, Daniel Rallet, Elizabeth Labaye)

et extérieurs (Dominique Cau-Bareille, Ergonome, elle travaille dans le cadre du CREAPT (centre de recherche sur l'âge et les populations au travail). Elle a effectué une recherche financée par le COR sur les fins de carrière des enseignants de maternelle et de collège).

Philippe Davezies écrivait en avril 2000 : "L'organisation du travail fonctionne bien souvent avec un modèle implicite selon lequel il suffirait d'aligner les personnels les uns à côté des autres pour que la coopération naisse. Les espaces de convivialité sont donc souvent considérés comme non productifs. C'est une grave erreur. La coopération n'est pas donnée, elle demande un travail très important d'élaboration de règles. Ce travail prend le plus souvent la forme du récit. Dans les espaces de convivialité, les gens se racontent des histoires. Une quantité d'histoires sur la vie, sur le travail, sur l'articulation du professionnel et de l'extra-professionnel. A travers ces histoires, ils mettent en œuvre de véritables épreuves de vérité qui permettent de tester si ce qu'on fait est correct, juste, reconnu par les collègues. Ces confrontations permettent à chacun de vérifier dans quelle mesure on tire bien dans le même sens.

**Le thème vous intéresse ? Inscrivez vous au stage.**

Toutes les modalités d'inscription au stage sont dans le chorus précédent (n°83) que vous pouvez retrouver sur le site web de la fsu de Saône-et-Loire (<http://sd71.fsu.fr>). **Pour toute question, écrire à [fsu71@fsu.fr](mailto:fsu71@fsu.fr)**